

L'hôpital de jour « neurologie » (HdJ) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Ouvert depuis mai 2014, c'est une structure d'accueil de 10 places permettant de programmer des séances de rééducation sur la journée.

Vous pouvez venir :

- ✓ directement de votre domicile, sur indication de votre médecin,
- ✓ ou après hospitalisation complète afin de poursuivre votre prise en charge.

L'indication de prise en charge est confirmée par le médecin référent de l'HdJ après consultation.

A l'issue de ce premier bilan, le médecin définit avec vous la pertinence de votre prise en charge en HdJ et établit :

- ✓ un programme de rééducation adapté à vos besoins,
- ✓ la fréquence de vos séances hebdomadaire,
- ✓ la durée de votre prise en charge.

Objectif de l'hospitalisation de jour :

Ce type d'hospitalisation améliore la qualité de vie des patients atteints de pathologies chroniques.

Le médecin peut vous proposer une HdJ pour :

- ✓ le suivi de l'évolution de votre pathologie,
- ✓ un séjour d'entretien afin de maintenir et/ou de retrouver des acquis à votre domicile,
- ✓ la mise en œuvre d'une thérapie particulière,
- ✓ pour le traitement de pathologies aiguës permettant un maintien à domicile.

Les objectifs thérapeutiques sont définis avec les différents intervenants lors de votre admission.

Au cours du séjour, le médecin réajuste le projet thérapeutique lors des réunions de synthèse, en équipe pluridisciplinaire

Indications pour bénéficier d'un séjour en hôpital de jour « neurologie » :

- ✓ Suites d'Accident Vasculaire Cérébral, (hémiplégie)
- ✓ Lésions de la moelle épinière (paraplégie, tétraplégie)
- ✓ Traumatismes crâniens,
- ✓ Sclérose en plaque,
- ✓ Maladie de Parkinson
- ✓ Neuropathies périphériques (polynévrite)
- ✓ Syndrome de Guillain Barré

.....

Organisation de l'hospitalisation de jour :

- ✓ A votre arrivée, vous êtes accueilli au bureau des entrées. Pour les formalités administratives, nous avons besoin de votre carte vitale, carte d'identité et carte de mutuelle.
- ✓ Pensez à signaler le nom de la société d'ambulance qui assure vos transports.
- ✓ Votre planning a été conçu selon la prescription du médecin et en fonction de la disponibilité des thérapeutes. Il est possible que celui-ci change au cours de votre séjour.
- ✓ **Les jours suivants votre admission, vous devrez vous présenter à l'aide-soignante et/ou à l'infirmière coordinatrice afin de signaler votre présence.**

Afin d'optimiser l'efficacité de votre rééducation, il est essentiel de respecter le rythme et le nombre de séances prescrites.

Si vous avez un empêchement, pour le bon fonctionnement du service, il est impératif de prévenir l'infirmière coordinatrice le plus tôt possible.

L'équipe :

Une équipe de professionnels pluridisciplinaire :

- ✓ médecins MPR
- ✓ cadre de santé
- ✓ infirmière coordinatrice
- ✓ aide-soignante
- ✓ secrétaire médicale
- ✓ kinésithérapeutes
- ✓ ergothérapeutes
- ✓ prof. d'Activités Physiques Adaptées
- ✓ orthophonistes
- ✓ neuropsychologues
- ✓ diététiciens

INFOS PRATIQUES

- ✓ Nous mettons à votre disposition des vestiaires afin de déposer vos affaires pendant vos séances de rééducation.
- ✓ Un espace détente avec télévision est à votre disposition pendant les pauses.
- ✓ Un repas est servi à 12 heures.
- ✓ N'oubliez pas d'apporter votre traitement personnel pour la prise du midi. (l'établissement ne le fournit pas).
- ✓ Vous avez la possibilité de prendre une douche, pensez à apporter un nécessaire de toilette.

Bienvenue à L'HOPITAL de JOUR Neurologie SSR Marguerite BOUCICAUT



Pour nous contacter :

L'infirmière coordinatrice : 03 85 87 52 20
Le secrétariat médical : 03 85 87 52 14
L'aide-soignante : 03 85 87 51 73
SSR Marguerite BOUCICAUT
2 avenue Pierre Mendès France
71100 Chalon sur Saône
e-mail : hdj.boucicaut@croix-rouge.fr